

toujours leurs phrases comme on le fait dans la prose. On leur permet un assez grand nombre d'incorrections, d'irrégularités, de tours particuliers qu'on appelle des *lécènes poétiques*. Ainsi, selon qu'ils ont besoin de deux ou trois syllabes dans un vers, ils écriront encor ou encore ; pour faire rimer *guêve* avec un mot pluriel terminé par *ères* ou par *aïres*, comme *sœurs*, comme *râvaires*, il écriront *quêves*, etc.

La plus frappante, la plus caractéristique de toutes ces licence est celle qu'on appelle l'*inversion*. Vous vous rappelez ce que je vous ai dit sur la nécessité qui oblige notre phrase française à la construction directe. Les poètes, pour le besoin de la rime, souvent dans une intention d'harmonie ou d'élegance, dérangent à plaisir l'ordre ordinaire des mots dans la phrase, et se permettent, à la seule condition de faire des phrases claires, les inversions les plus hardies.

Lisez, par exemple, ces vers de Racine :

*Que les temps sont changés ! Sitôt que de ce jour
La trompette sacrée annonçait le retour,
Du temple, orné partout de festons magnifiques,
Le peuple saint en foule inondaït les portiques ;
Et tous, devant l'autel avec ordre introduits,
De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux fruits,
Au Dieu de l'univers consacraient ces prémuîces (1).*

Essayez maintenant de traduire en simple prose ces beaux vers, sans y rien changer que l'ordre des mots rétablis tels que la prose les comporte, et vous verrez comme cet ordre sera différent.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que nos poètes contemporains n'usent pas autant que les poètes du 16^e, du 17^e et du 18^e siècle, du procédé de l'inversion, qui est beaucoup plus, en réalité, dans le génie de la langue latine que de la nôtre, et qu'ils la considèrent plutôt comme une ressource utile et commode, que comme un fonds véritable d'harmonie et d'élegance. — *Manuel général de l'instruction primaire*.

V A R I É T É S .

Invasion du Canada et siège de Québec par les Américains, en 1775.

PAR LOUIS P. TURCOTTE.

(Suite et fin)

Arrivé à 50 verges de la barrière, Montgomery s'arrête un instant, et examine la position. Convaincu par le silence qui règne partout que la garde sommeille, il s'élance hardiment à l'assaut. (2) Il n'avait plus qu'une légère distance à franchir lorsque l'ordre de faire feu est donné. Une décharge terrible part de la barricade, et tasse les premiers rangs des Américains. Montgomery lui-même, ses aides-de-camp et dix de ses soldats sont renversés par ce coup. Le désordre et la terreur règnent dans le reste de l'armée. Le colonel Campbell, à qui revient le commandement, essaie en vain de rassurer les esprits ; les Américains, sans faire aucun effort pour escalader le poste, prennent la fuite sans même emporter le corps de leur général.

Pendant ce temps, une lutte plus sérieuse s'engageait au Sault-au-Matelot. La colonne d'Arnold, chargée d'attaquer ce poste, avait traversé sans danger le faubourg Saint-Roch et le Palais. En passant sous les ramparts, vis-à-vis l'Hôtel-Dieu, elle fut aperçue de la Haute-Ville, et essaya, de la part des assiégés, un feu bien nourri qui lui fit perdre plusieurs hommes. Arnold lui-même, blessé grièvement, se trouva hors de combat, et fut transporté à l'Hôpital-Général. Le capitaine Morgan, autrefois perruquier à Québec, mais devenu depuis un brave officier, prend alors le commandement de l'armée, et franchit la première barricade. La garde commandée par le capitaine MacLeod fut en partie désarmée, et le reste prit la fuite. Les Américains s'emparèrent de l'espace situé entre la première et

(1) *Athalie*, Acte 1er, scène 1^{re}.

(2) L'historien Bancroft fait dire à Montgomery ces paroles qui furent ses dernières : "Men of New-York, you will not fear to follow where your General leads; push on, brave boys! Québec is ours!" *Bancroft's History*, Vol 8th, page 207.

la dernière barrière, malgré les efforts des nôtres qui défendaient le terrain pied à pied.

Cette deuxième barrière, haute de douze pieds était si solidement construite que l'artillerie seule pouvait la détruire. Elle était gardée par le capitaine Dumas et ses braves miliciens. A quinze ou vingt pas plus loin, sur le quai Lymburner, (à l'endroit où se trouve aujourd'hui la banque de Québec,) il y avait un autre corps de troupes avec plusieurs pièces de canons.

Dès que les Américains étaient en vue de cette barrière, la plus redoutable à franchir. Le jour commençait à pointre, lorsque Morgan, de sa voix puissante, commanda à ses troupes de la franchir. Il s'élance lui-même en avant suivi des compagnies de Steele, Hendricks, Humphreys, etc. Un combat furieux s'engage alors ; les Américains resserrés dans une rue étroite, résistent longtemps au feu dérigé de la barricade et du quai Lymburner. Les officiers paient de leur personne ; presque tous sont tués ou blessés. Le capitaine Humphreys suivie de quelques braves s'avance pour poser des échelles et enlever la barrière ; c'est alors, si l'en croit Sanguinet, qu'un milicien du nom de Charlard, homme brave et robuste, va au milieu des balles tirer ces échelles de son côté. Le feu de nos soldats est si fort que l'ennemi abandonne enfin l'idée d'enlever la barrière, et se retirant dans les maisons, tire dans toutes les directions, surtout sur le quai Lymburner qui est évacué momentanément.

Le général Carleton certain maintenant que les attaques du côté de la Haute-Ville sont simulées, et apprenant la défaite de Montgomery, concentre ses forces au Sault-au-Matelot. Le capitaine Laws reçoit l'ordre de sortir par le Palais avec 200 hommes, d'attaquer les Américains en queue et de leur couper ainsi la retraite ; le capitaine McDougall doit l'appuyer avec sa compagnie. Il envoie en même temps le colonel Caldwell avec les miliciens Anglais et le major Nairne avec 60 matelots soutenir le capitaine Dumas qui combat à la Haute-Ville. Nos troupes maintenant en nombre considérable prennent l'offensive, et décident de déloger l'ennemi des maisons qu'il occupe. Nairne et Dambourges, sautant alors en dehors de la barrière, montent à l'assaut des maisons au moyen d'échelles. Ils sont suivis des miliciens et des soldats qui pénètrent avec eux dans l'intérieur, et en chassent les Bastonnais. Déjà ceux-ci commencent à perdre du terrain, et se préparent à la retraite, lorsque le capitaine Laws les attaque par derrière. Il tombe au milieu d'un groupe d'officiers Américains qui délibéraient sur le parti à prendre et les désarmer. Le combat se prolonge encore quelques instants ; enfin les Américains, cernés de toutes parts, se rendent prisonniers au nombre de 400. Quelques-uns seulement s'échappent en passant sur la glace de la rivière Saint-Charles.

Le Gouverneur, profitant de la victoire, fait enlever la batterie de Saint-Roch, composée de six ou sept canons, et couronne ainsi cette glorieuse journée qui assurait à l'Angleterre la possession du Canada. (1)

Ce succès était dû en partie à la vigilance et à l'habileté du gouverneur, pendant le siège et pendant le combat, au zèle du colonel McLean, commandant en second, du colonel Caldwell et du comte Dupré (2), de la milice, qui s'étaient montrés infatigables. Mais n'oublions pas les actes de bravoure du major Nairne, de Dambourges (3) et de Charlard, la belle défense des

(1) Nous engageons nos lecteurs à parcourir les versions diverses de l'Assaut de Québec, données par Sanguinet, Caldwell, Finlay, Henry, et un officier de la garnison.

Les citoyens de Québec fêtèrent pendant plusieurs années l'anniversaire de leur victoire sur les Américains.

(2) Le comte Dupré (Jean-Baptiste) avait servi avec distinction dans la guerre précédente. Fait capitaine par le marquis de Duquesne, il fut élevé au grade de major en 1755, et de lieutenant-colonel quelques mois après. Pendant le siège de Québec de 1775, il rendit des services éminents comme un des commandants de la milice canadienne. Les Américains firent des dommages considérables à sa propriété près de Québec, et lorsqu'on lui offrit une rémunération de ces pertes et une récompense pour ses services, il ne voulut rien accepter, disant qu'il avait agi par amour pour son pays et pour son roi, et qu'il n'en exigerait aucune récompense. — Le général Carleton le nomma cependant colonel commandant pour le district de Québec, charge qu'il rempli pendant plus de vingt ans, à la satisfaction générale. — *Morgan, Celebrated Canadians*.

(3) François Dambourges, François de naissance, était arrivé au Canada en 1763, et était allé se fixer à Saint-Thomas, en bas de Québec. Pendant la guerre de l'indépendance, il prit une part active à la défense du pays, et entra comme enseigne dans le régiment Royal Emigrant de McLean. Comme le major Nairne, il se distingua